

SYNTHÈSE DU BILAN QUANTITATIF DES RESSOURCES EN EAU NOUVELLE-AQUITAINE (ANNÉE HYDROLOGIQUE 2023-2024)

ETAT QUANTITATIF DE LA RESSOURCE EN NOUVELLE-AQUITAINE : ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

D'abondantes ressources en eau, notamment souterraines, mais inégalement réparties sur le territoire.

- Des prélèvements qui impactent les écoulements superficiels et le drainage des nappes
- Des ressources localement sous tension, principalement en été
- Un objectif de gestion équilibrée pas toujours atteint malgré les politiques de gestion de l'eau mises en place
- Une menace pour le vivant et les services écosystémiques
- Des conflits d'usage
- Des problématiques quantitatives accentuant celles qualitatives (milieu récepteur de pollutions)
- Des tensions exacerbées par les changements climatiques : accroissement des périodes et des intensités des déficits pluviométriques

DES RESSOURCES SOLLICITÉES PAR LES DIFFÉRENTS USAGES :



1,4 milliards de m³

Prélèvements d'eau douce en moyenne par an sur la période 2008- 2022



60 %

Les prélèvements se font en majorité dans les eaux souterraines



36 %

Production d'eau potable



44 %

Usage agricole



12 %

Besoins industriels



7 %

Production d'énergie (refroidissement des réacteurs de la centrale nucléaire de Civaux)



-11 %

Baisse des prélèvements depuis une dizaine d'années, principalement du fait d'une diminution des prélèvements industriels (-38% entre 2008 et 2022) avec des variations importantes d'une année sur l'autre pour l'usage agricole selon les conditions climatiques



Le Thaurion (23)



Le Clain (86)

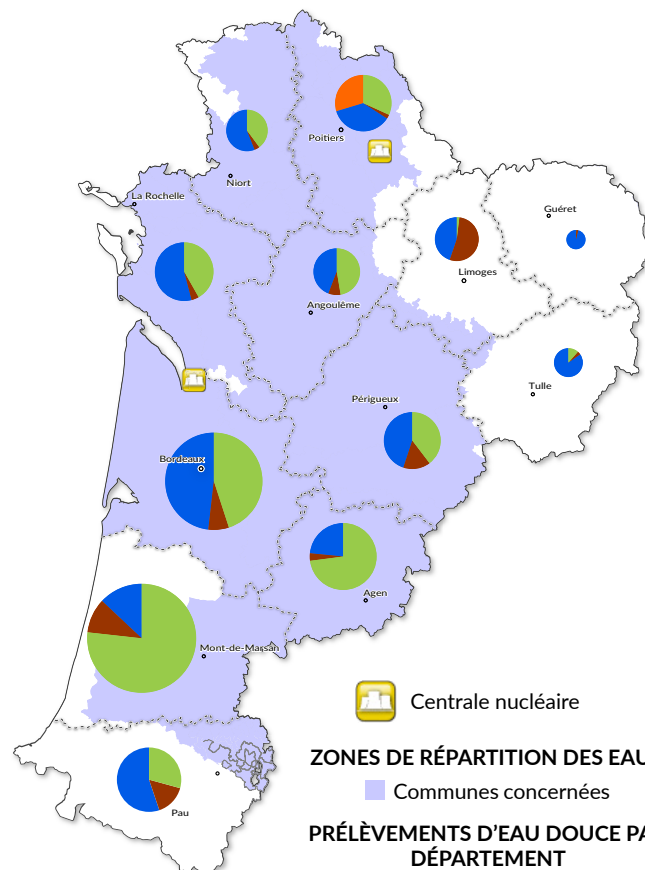


Réserve départementale de biodiversité d'Argentat/Dordogne (19)



La Garonne (33)

LES PRÉLÈVEMENTS EN EAU PAR DÉPARTEMENT EN 2022 EN NOUVELLE-AQUITAINE



- 32** | nombre de SAGE, démarches locales de gestion intégrée de la ressource en eau (qui couvrent 92% du territoire) en 2025 dont 25 mis en oeuvre ou en cours de révision, en cours d'élaboration et 1 en instruction
- 17** | nombre de projet de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE) en 2025, la plupart en phase d'élaboration
- 75%** | part du territoire caractérisée par une insuffisance chronique des ressources par rapport aux besoins et classée à ce titre en zone de répartition des eaux (ZRE)
- 21,1%** | part des masses d'eaux souterraines qui risquent de ne pas atteindre le bon état quantitatif en 2027
- +1,5°C** | réchauffement climatique depuis les années 1960 (principalement depuis les années 1980) => tendance à l'augmentation de l'étendue des sécheresses
- 37,65%** | part du territoire classé en ZRE couverte par des démarches de gestion quantitative de la ressource en 2025

BILAN DE L'ANNÉE

La période de recharge

> Evolution de la situation de la ressource en eau durant la période de recharge (ou hautes eaux) de novembre 2023 à mars 2024

PRÉCIPITATIONS

- Des conditions climatiques globalement favorables au ruissellement et à l'infiltration des eaux durant la période de recharge automne-hiver.
- Des précipitations supérieures aux normales avec des excédents très marqués en novembre, février et mars.
- Un mois de janvier 2024 plutôt sec.
- Plusieurs épisodes de tempêtes en novembre 2023 (Ciaran et Domingos) et en mars 2024 (Nelson).

Novembre 2023 et mars 2024 au 3^e rang des mois de novembre et mars les plus pluvieux dans la région depuis 1959

EAUX SOUTERRAINES

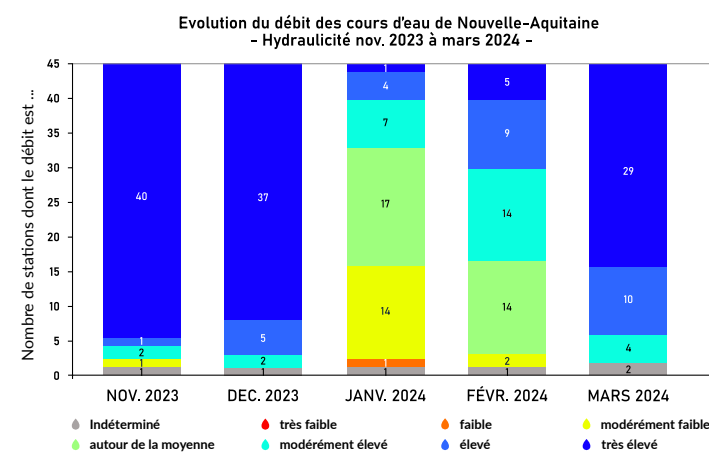
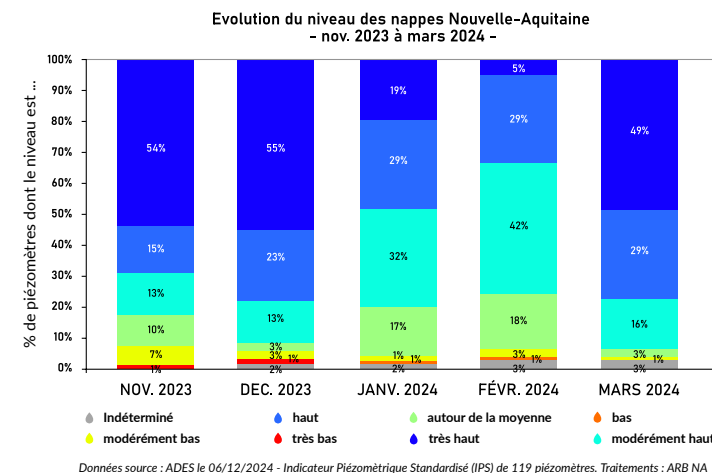
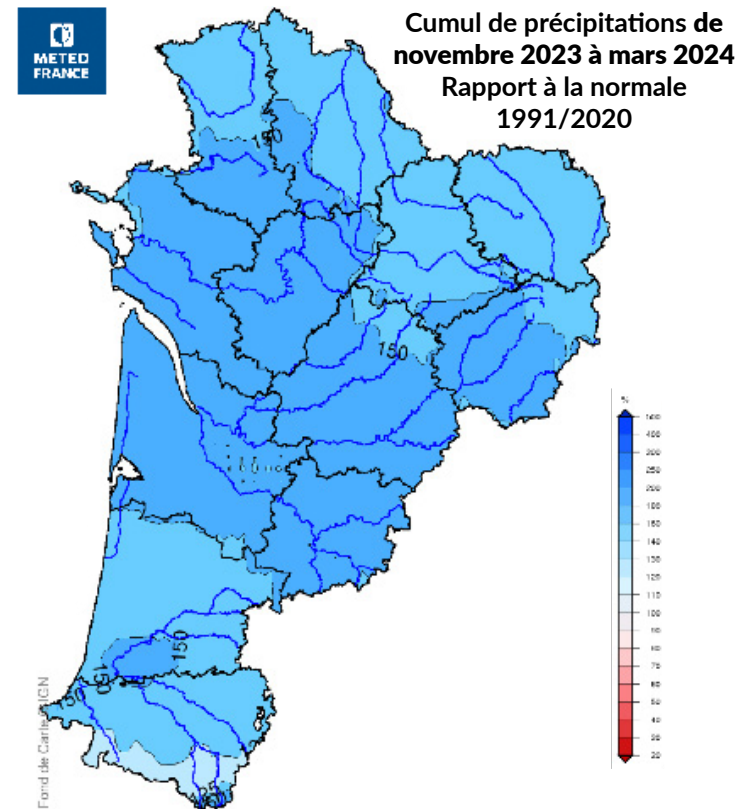
- Une phase de recharge des nappes amorcée vers la mi-octobre 2023 grâce aux fortes pluies reçues.
- Novembre et décembre 2023 se situent au 5^e rang des situations les plus favorables de ces vingt dernières années en Nouvelle-Aquitaine.
- Un ralentissement observé en janvier avant le retour d'une recharge significative à l'entame du printemps.

93% des piézomètres affichent un niveau supérieur à leur moyenne en mars 2024, ce qui constitue la situation la plus favorable de ces 21 dernières années à la même période

EAUX SUPERFICIELLES

- Des débits globalement supérieurs aux normales, de novembre 2023 à mars 2024 excepté en janvier notamment dans la moitié sud de la région.
- La mise en place de vigilance crues sur de nombreux tronçons de la région courant novembre, mi-décembre, puis en février et en mars. La crue centennale de 1982 a par exemple été dépassée sur la Creuse à la Roche-Posay le 31 mars.

29 stations (64%) présentent des débits mensuels très élevés et 10 des débits élevés (soit 22% dans ce cas) en mars 2024



La période estivale

> Evolution de la situation de la ressource en eau durant la période d'étiage (ou basses eaux), d'avril à octobre 2024

UN ÉTIAGE MAJORITAIREMENT HUMIDE

- Une majorité d'épisodes pluvieux d'avril à octobre et quelques épisodes secs observés en juillet et en août.
- Des pluies proches des normales à excédentaires (jusqu'à 50%) notamment sur la partie nord de la région.

**Mai 2024 est le plus pluvieux depuis 1959 en Corrèze et en Vienne
Septembre 2024 : 5^e mois de septembre le plus pluvieux depuis 1959**

- Une situation des nappes d'eaux souterraines favorable durant toute la période d'étiage : d'avril à octobre, chaque mois plus de la moitié des piézomètres indiquent des niveaux hauts à très hauts.
- Une situation des cours d'eau globalement satisfaisante (exceptée une légère dégradation au cours de l'été), avec des débits bien souvent proches à supérieurs à la moyenne.

BÉNÉFIQUE POUR LES MILIEUX AQUATIQUES

- 16%** des stations de l'Observatoire National Des Etiages (ONDE) auront été au moins une fois sans écoulement (assec ou écoulement non visible) au cours des 5 campagnes usuelles de mai à septembre 2024.

Deuxième situation la plus favorable de ces 13 dernières années depuis 2012, juste derrière 2014.

« Globalement, les milieux aquatiques ne semblent pas avoir souffert cette année bien que la situation ait pu se dégrader en août en tête de bassin comme en attestent les quelques assecs observés par les fédérations départementales de pêche et l'OFB. »

68 % | part des stations ONDE au moins 1 fois sans écoulement entre 2012-2024

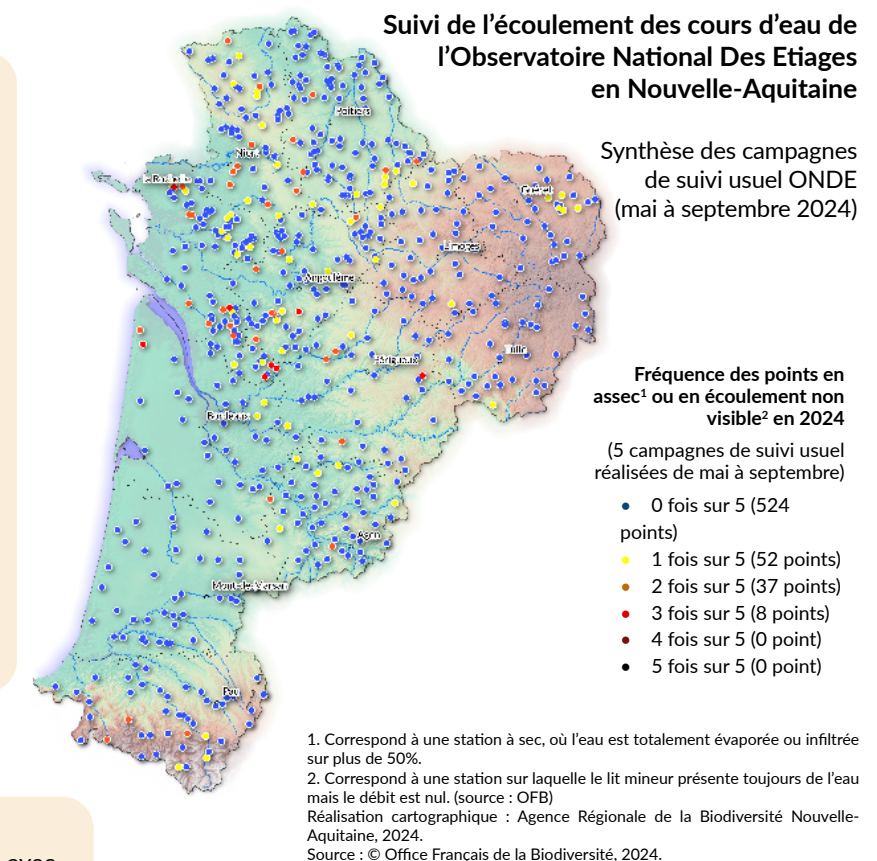
DES DÉSÉQUILIBRES MOINS IMPORTANTS

- La coïncidence de la saison d'étiage défavorable avec l'accroissement des besoins en eau de la période estivale (irrigation agricole, usages domestiques liés au tourisme en particulier, notamment sur le littoral) peut provoquer des déséquilibres entre prélèvements et disponibilité de la ressource (déficits aujourd'hui devenus chroniques).

Pour l'année 2024, ces déséquilibres semblent moins importants comparativement aux années précédentes grâce à la recharge favorable et aux précipitations reçues.

5 % | part des stations n'ayant pas respecté le Débit d'Objectif d'Etiage (DOE) en 2024 (contre 30% par an, en moyenne de 1996 à 2023)

9 % | part des stations ayant dépassé le Débit de Crise (DCR) en 2024 (contre 26% par an, en moyenne de 1996 à 2023)



DES RESTRICTIONS D'USAGES DE L'EAU MOINS NOMBREUSES EN 2024

- En complément de la gestion structurelle qui vise une gestion des ressources en eau équilibrée et durable, une gestion conjoncturelle est mise en oeuvre, avec des mesures de restrictions préfectorales. D'avril à octobre 2024, peu de mesures de restriction pour les usages agricoles ont été mises en place comparativement aux années précédentes. Débutées en juillet, elles ont été renforcées en août.

Au 31 août, 10% du territoire néo-aquitain est concerné par une restriction de crise, 13% par une alerte renforcée et 14% par une alerte.

Les usages domestiques (arrosage des jardins, remplissage des piscines, etc.) ne semblent pas avoir été concernés par des mesures de restriction cette année.

LES SERVICES RENDUS PAR LES RESSOURCES EN EAU

De la régulation des débits (atténuation des crues, soutien d'étiage, etc.), à celles de la qualité de l'eau (filtrage et rétention des polluants pour maintenir la qualité de l'eau, etc.) ou du climat (stockage du carbone), les écosystèmes aquatiques assurent de nombreux services écologiques, qui dépendent de la disponibilité de la ressource en eau mais aussi de sa qualité physico-chimique et thermique.

ZOOM SUR DES SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE POUR LA GESTION QUANTITATIVE DE L'EAU EN NOUVELLE-AQUITAINE

Le concept de SfN, apparu en 2009, se définit comme les actions visant à protéger, gérer de manière durable et restaurer des écosystèmes naturels ou modifiés pour relever les défis de société de manière efficace et adaptative, tout en assurant le bien-être humain et en produisant des bénéfices pour la biodiversité. Les Solutions fondées sur la Nature découlent d'un concept plus ancien que sont les services écosystémiques (UICN).



Source : © UICN - <https://uicn.fr/solutions-fondees-sur-la-nature/>



Bonnes pratiques
pour l'eau du
grand Sud-Ouest

En 2024, la plateforme des Bonnes pratiques pour l'eau du grand Sud-Ouest a mis en ligne un [dossier spécial sur les SFN en matière d'eau](#) dont les retours d'expériences suivants en région :

- ♦ [Intégrer les enjeux de la gestion quantitative de l'eau dans un PLUi](#) (CA La Rochelle)
- ♦ [Gérer les eaux pluviales dans les projets d'aménagement](#) (CA La Rochelle)
- ♦ [Guide méthodologique et technique sur la restauration des zones humides](#)



EAU
GRAND SUD-OUEST
AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE

Le Comité de bassin Adour-Garonne a mis en place en 2022 un [groupe de travail élargi sur les SfN](#), piloté par la Commission des Milieux naturels. Ce groupe vise à fédérer les acteurs autour de cette thématique ; il a constitué un réseau de sites pilotes de SfN, qui permet de collecter des références utiles pour leur déploiement dans le grand Sud-Ouest. Le [premier bilan du groupe de travail](#) a été présenté le 5 décembre 2024 en comité de bassin.



NATALIE

L'EPTB Vienne, le PNR de Millevaches en Limousin et le SABV sont associés au sein du [projet NATALIE](#) pour promouvoir les SFN sur le bassin de la Vienne aux côtés de 39 organismes de 13 pays européens.



NBRACER
Nature Based Solutions
for Atlantic Regional Climate Resilience

Lancé fin 2023 sur une période allant de 2024 à 2027, le [projet NBRACER](#) a pour objectif de tester et de démontrer le potentiel des solutions fondées sur la nature pour réduire les risques liés aux infrastructures clés, à la gestion de l'eau, à la santé et à la production alimentaire dans les régions européennes de l'Atlantique. La logique systémique a été retenue selon les 3 milieux suivants : milieu marin et côtier, milieu rural, et milieu urbain. Deux sites de Nouvelle-Aquitaine ont été sélectionnés :

- ♦ Le Marais Poitevin, où sera étudiée la réponse de la nappe à des modifications morphologiques des cours d'eau,
- ♦ Le site du projet RAMAGE (Lot-et-Garonne, porté par le SMEAG), où s'expérimente la recharge artificielle de nappe pour le soutien de l'étiage de la Garonne.

Pour en savoir plus sur les SfN : publication « [Place aux Solutions fondées sur la Nature pour adapter nos territoires aux changements climatiques](#) » – Life ARTISAN, OFB, 2024.

Ce document a été réalisé par l'Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine (ARB NA) avec l'appui d'acteurs régionaux, que sont la DREAL NA, la Région, les Agences de l'eau Adour-Garonne et Loire-Bretagne, Météo France, le BRGM, l'ARP NA, l'OFB.

Les éléments sont extraits du [bilan quantitatif des ressources en eau de Nouvelle-Aquitaine – Année hydrologique 2023-2024](#).

Pour en savoir plus sur les partenaires techniques et les financeurs apportant leur appui à l'élaboration de ce bilan, [consultez le site de l'Agence](#).

